



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 002-2021
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.5

Déposée le : 19.01.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Rappa (Burgdorf, PBD) (porte-parole)
Hegg (Lyss, PLR)
Gerber (Schüpfen, PBD)

Cosignataires : 7

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Introduction du permis de conduire électronique

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier la possibilité, pour le canton de Berne, de proposer le permis de conduire également sous forme électronique.

Développement :

La crise du COVID-19 a favorisé la transition numérique de notre société. Cartes de membres, abonnements de transports, etc. peuvent dès aujourd'hui être présentés de façon dématérialisée sur les écrans des smartphones. Et les autorités recommandent également de renoncer le plus possible aux cartes physiques.

Les jeunes générations en particulier n'ont plus nécessairement sur elles de porte-monnaie tel que nous l'entendons traditionnellement. Souvent, le téléphone est le seul effet personnel que les jeunes ont en poche. Il est temps que le permis de conduire puisse également être chargé au format électronique sur ces dispositifs. Le Conseil-exécutif est donc chargé d'étudier la possibilité, pour le canton de Berne, de proposer le permis de conduire également sous forme électronique.

Destinataires
– Grand Conseil